

MOUVEMENTS TOURISTIQUES EN TUNISIE

Comment mesurer les résultats des efforts faits en faveur du tourisme, tant par la propagande que par les améliorations apportées à l'équipement, si ce n'est par une sèche étude des chiffres statistiques ?

Et pour avoir un aperçu aussi serré que possible du mouvement touristique, il y a lieu d'ajouter à ce travail analytique les données précises fournies par certaines organisations et des considérations objectives sur la qualité des visiteurs.

* * *

C'est du tourisme étranger que chaque pays attend une atténuation du déficit de la Balance des Comptes, et c'est uniquement du tourisme étranger qu'il sera question dans cette étude, une prochaine enquête devant être consacrée au tourisme intérieur.

La définition du touriste étranger, adoptée par l'Organisation Européenne de Coordination Economique, est celle de la S.D.N.

« Afin de rendre comparables les statistiques touristiques internationales, on doit considérer comme touriste, toute personne en déplacement pour une durée d'au moins 24 heures dans un pays autre que celui où elle a son domicile habituel ».

Il est certain que nombre de personnes, dont l'objet principal du voyage n'est pas le tourisme pur, au sens où l'on entend d'ordinaire ce mot, entrent dans le cadre de cette définition; mais en l'absence de critère absolu permettant de discriminer le touriste des autres voyageurs, force a été aux organismes internationaux d'adopter la définition ci-dessus, qui comprend en fait toutes les personnes étrangères au territoire qui utilisent les transports, usent de l'hôtellerie, etc., qui en un mot, apportent de l'argent frais dans le pays.

* * *

Les chiffres correspondant à cette définition sont établis en France par le Commissariat général au tourisme, d'après une méthode d'enquête qui repose en grande partie sur des sondages et impose par conséquent des extrapolations. Il en est de même en Algérie.

En Tunisie et au Maroc, au contraire, les moyens d'accès dans le pays d'une part, et la réglementation du franchissement des fron-

tières de l'autre, permettent de fournir, avec une très grande précision, les chiffres statistiques répondant à la définition internationale du touriste.

Mais de plus, le dépouillement des fiches de police donne une autre indication extrêmement précieuse, qui est le nombre des voyageurs qui indiquent « Tourisme » comme motif de leur voyage.

On peut donc, en Tunisie et au Maroc, se faire une idée très exacte des mouvements touristiques, étant entendu que sont exclus des chiffres produits ceux résultant du transit et des escales techniques.

C'est ainsi que pour 1950, on relève :

En Tunisie : 66.000 voyageurs non domiciliés, dont 15.000 dits touristes.

Au Maroc : les chiffres correspondants sont de 209.000 et 20.000.

Ces résultats ne sont pas défavorables à notre pays, puisque sa superficie et sa population étant égales au tiers de celles du Maroc, la Tunisie reçoit proportionnellement plus de touristes. En outre, le chiffre de 66.000 pour 1950 est à opposer à 54.000 de 1949.

* * *

En Tunisie et pour l'année 1950, les chiffres fournis par le Commissariat aux frontières sont consignés dans les deux tableaux ci-dessous :

I. — REPARTITIONS PAR NATIONALITES

NATIONALITE	N O M B R E	
	Voyageurs non domiciliés	Voyageurs ayant indiqué « Tourisme » comme motif du voyage
Français, Français musulmans et Marocains	54.834	9.400
Britanniques	1.826	1.197
Américains	1.153	760
Belges	428	304
Hollandais	264	137
Luxembourgeois	32	p. m.
Danois	292	260
Norvégiens	75	p. m.
Suédois	183	148
Suisses	1.203	948
Allemands	86	p. m.
Autrichiens	73	p. m.
Italiens	2.981	220
Espagnols	300	p. m.
Grecs	97	p. m.
Egyptiens	179	p. m.
Lybiens	215	p. m.
Fezzanais	100	p. m.
Sud Africains	22	p. m.
Divers	1.575	1.314
TOTAL	65.896	14.678

II. — REPARTITION MENSUELLE

Janvier	4.583
Février	4.309
Mars	5.181
Avril	7.969
Mai	6.069
Juin	4.933
Juillet	5.071
Août	5.939
Septembre	5.767
Octobre	5.778
Novembre	5.247
Décembre	5.050

Ces chiffres appellent des commentaires et un supplément d'information.

Répartition par nationalités.

Sur 66.000 voyageurs non domiciliés en Tunisie, 55.000 sont français ou ressortissants français et 11.000 étrangers.

Sur ces 55.000 Français, plus de 9.000 sont des touristes purs et on sait par ailleurs que plus de 18.000 représentent le trafic algéro-tunisien.

Des 11.000 étrangers, il y a lieu de distraire plus de 2.000 Italiens qui viennent en Tunisie pour des motifs non touristiques. Les Britanniques, au contraire, se situent en tête avec plus de mille touristes pour 1.800 voyageurs; il est vrai que l'occupation militaire anglaise en Libye fournit une appréciable proportion de ces touristes qu'on dénombre au poste frontière de Ben-Gardane. Les Suisses, avec 1.200 voyageurs, dont 950 touristes, constituent un contingent très intéressant pour le tourisme, de même que le Bénélux et les pays scandinaves qui ont envoyé en 1950 en Tunisie 1.300 voyageurs, parmi lesquels 850 se sont dits touristes; parmi les Hollandais, il y a lieu de compter un certain nombre d'employés de compagnies de recherches de pétrole.

Les Américains sont de plus en plus nombreux : sur 1.200 voyageurs, 700 ont été inscrits comme touristes; les pétroles et les compagnies de navigation aérienne suscitent aussi de nombreux voyages.

Les Allemands et les Autrichiens sont en nombre croissant; ce sont le plus souvent des travailleurs, mais il y a aussi bon nombre de fiancées qui viennent rejoindre des habitants de la Régence qu'elles avaient connus pendant les opérations militaires. Les Grecs et les Espagnols représentent surtout les familles de nationaux installés dans le pays, et des travailleurs (Grecs pêcheurs d'éponges).

Voies d'accès en Tunisie.

Si Ghardimaou voit passer le plus grand nombre de voyageurs non résidants, constitué surtout par le trafic algéro-tunisien, c'est par le port de Tunis qu'entrent le plus de touristes; El-Aouina se classe tout de suite après : Britanniques, Belges, Hollandais, Luxembourgeois et Suisses viennent plus volontiers par mer, alors que l'aviation semble avoir la préférence des Américains.

Epoques du voyage.

L'examen du tableau n° 2 confirme un fait bien connu, à savoir que la période de Pâques est une époque de pointe, mais il fournit aussi un renseignement nouveau sur le tourisme d'été : la cadence mensuelle des voyageurs ne diminue pas pendant la saison chaude et il semble que beaucoup de Français et d'étrangers utilisent cette période des vacances pour venir visiter le pays.

Au cours de l'année 1950, les événements internationaux ont certainement diminué le nombre des candidats au voyage, toujours peu enclins à mettre la mer entre leur pays et eux-mêmes dans les moments critiques.

Modes de voyage.

Si les Suisses, les personnes venant du Bénélux et les Scandinaves viennent volontiers en caravanes organisées, les Anglais et les Américains semblent préférer le tourisme individuel. Le Touring Club de France, « Tourisme et Travail », le Groupe touristique des Cheminots et les Auberges de la Jeunesse organisent le plus souvent des voyages en groupe, qui ont presque toujours un effet de propagande plus grand que les voyages individuels.

En dépit des conditions plus favorables en Tunisie qu'en France, rares sont les touristes qui viennent avec leur voiture automobile et le moyen de transport le plus communément utilisé est le car de 30 à 40 places ou l'automobile de louage à 4 ou 5 places.

Régions visitées.

Les croisières d'un jour se limitent le plus souvent à Tunis-Carthage et les environs immédiats; parfois une pointe est poussée jusqu'à Kairouan, avec retour par Hammamet et Nabeul.

Un circuit de deux ou trois jours comprend Kairouan, Sousse et le Sahel, El-Djem, Sfax, Hammamet et Nabeul ou Dougga.

Le grand circuit classique ajoute Gabès, Djerba et retour par Tozeur, Nefta et Sbeitla.

Les hôteliers de Djerba et de Tozeur accusent 1.200 visiteurs environ au cours de l'année 1950.

Un effort particulier doit être fait pour les villages autour de Tatahouine et la traversée du Chott Djérid, qui pour les visiteurs d'Europe présente un des spectacles les plus étonnants qu'il soit.

Qualité des touristes.

On fait en Tunisie les mêmes remarques que dans beaucoup de pays touristiques. Le tourisme de séjour va en diminuant, l'été voit

de plus en plus de mouvement, le plus grand nombre des touristes appartiennent aux classes moyennes.

Il faut convenir qu'en dehors d'une évolution qui semble générale, peu d'endroits offrent actuellement en Tunisie au touriste fortuné des possibilités de séjour prolongé.

CONCLUSION

Douze mille voyageurs de plus qu'en 1949 ont visité la Tunisie en 1950.

Néanmoins, beaucoup plus peut être fait et la propagande devra s'intensifier dans les pays intéressés avant que soient recherchées de nouvelles sources de touristes, cependant que l'équipement devrait se perfectionner, de manière à être en mesure de supporter aisément la concurrence et de permettre le tourisme de séjour.

Paul-Hubert LE MIRE,
Directeur de l'Office Tunisien du Tourisme